

COLLECTION « STRUCTURES ET POUVOIRS DES IMAGINAIRES »

dirigée par

Myriam Watthee-Delmotte et Paul-Augustin Deproost

Structures et pouvoirs des imaginaires

316
Lan



LES LANGUES POUR PARLER EN EUROPE

DIRE L'UNITÉ À PLUSIEURS VOIX

ÉTUDES RÉUNIES ET PRÉSENTÉES PAR

Paul-Augustin DEPROOST
et Bernard COULIE

PPN 077-180143

7 bsm "Éléments des systèmes" (1978)
de Baye

W 29026 3 SROU-LIP

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

**CLARTÉ, PURETÉ, UNIVERSALITÉ
DES TRAITS IDENTITAIRES DU FRANÇAIS
OU... DE BELLES RIMES QUI NE RIMENT À RIEN ?**

Jean René KLEIN

Connaîtrons-nous un jour une « guerre des langues » en Europe, pour reprendre le titre d'un ouvrage publié naguère par un sociolinguiste français (Calvet, 1987) ? Là où il y a plurilinguisme, il ne peut y avoir que concurrence des langues. L'Europe en construction en constitue une belle illustration et l'on peut espérer qu'après les grands défis qu'elle a relevés au XX^e siècle (le charbon et l'acier, la politique agricole commune), elle parviendra un jour à une politique linguistique commune, dans un équilibre difficile à trouver entre le respect de la pluralité et les nécessités pratiques de la communication internationale.

Gardons-nous d'emblée d'une illusion. Une pratique courante fait que l'on évoque les langues comme s'il s'agissait d'êtres autonomes, qui détiendraient les qualités intrinsèques d'organismes vivants, voués inéluctablement, un jour, à la dégénérescence. Ce biologisme, qui a pu prévaloir au XIX^e siècle, ne se justifie en rien. Les langues n'existent que par leurs usagers, elles vivent et sont dynamiques parce que leurs locuteurs le sont ; en fin de compte, leurs qualités ou leurs défauts ne sont que le reflet des projections, des fantasmes, des hommes qui les parlent et leur sont viscéralement attachés lorsqu'il s'agit de leur langue dite maternelle. Cette dénomination, surchargée d'affectivité, — d'où de nos jours sa mise en cause comme concept scientifique rigoureux —, explique combien les hommes ont toujours eu tendance à exalter cette « mère » qu'ils estimaient supérieure à toutes les autres, même si les justifications ont pu varier dans le temps. Ainsi, on a parlé de

langues mégalomanes (Poliakov, 1990), dans la mesure où d'aucuns les voyaient plus proches des « origines », telles le sanscrit, ou encore l'allemand, le russe, sans oublier le flamand (Droixhe, 1990) par opposition aux idiomes romans considérés comme de simples dérivations du latin jadis unifié. Ces considérations, s'assortissant de présupposés racistes et s'inscrivant dans des idéologies totalitaires, étaient de nature à générer d'inquiétantes élucubrations.

Si le français, auquel je voudrais me limiter, ne participe qu'assez peu à ce débat lié aux origines (encore que la celtomanie qui a sévi du XVI^e au XVIII^e siècle y ressortisse dans une certaine mesure), il n'en demeure pas moins qu'il s'est trouvé confronté à une situation de concurrence qui connaîtra un premier sommet au XVI^e siècle. Le pouvoir, le savoir et le sacré étaient l'apanage jusque-là du latin, langue qui s'imposait face au vernaculaire français, un langage maternel, instable et fluent (n'oublions pas que la première grammaire française, œuvre d'un Anglais, Palsgrave, n'est publiée qu'en 1530). Le grand concurrent étant le latin, c'est au français de prouver qu'il a les mêmes qualités qu'une langue ancienne, présentant l'avantage manifeste de la stabilité... puisqu'elle était morte ! La tradition scolaire a monté en épingle l'action de du Bellay, avec sa *Défense et illustration de la langue française* (1549) où le poète cherche à démontrer que le français peut être une grande langue littéraire et scientifique. En fait, du Bellay accomplit ici le même dessein que l'Italien Sperone Speroni, auteur du *Dialogo delle lingue* (1542), où il soutient la supériorité de l'italien sur le latin. Plagiant largement son prédécesseur, du Bellay, qui admet au départ l'égalité des langues, se voit vite amené à critiquer les autres langues, et singulièrement l'italien, concurrent le plus redoutable du français, par le prestige culturel qu'il a acquis à la Renaissance, en France, en particulier. En 1579, l'humaniste et grammairien Henri Estienne, dans sa *Précélence du langage français*, lance une offensive — le mot n'est pas trop fort — contre l'italien, négligeant une langue telle que l'espagnol, jugé trop inférieur pour être inquiétant. Ignorant des réalités essentielles, comme le latin vulgaire, ce qui lui fait croire que l'italien a copié le français, alors que les deux langues ont la même source, il recourt à

tous les moyens pour prouver la richesse incontestable du français. D'une cruelle subjectivité, il consent que le français n'aurait à garder de l'italien que les dénominations de réalités spécifiques, d'après lui, à ce pays: *charlatan, bouffon, assassin, supercherie, courtisane, poltronnerie, forfanterie*. (Demaizière, 1991, 201-210).

Le ton est donné, et dans cette ligne va s'édifier, au fil du temps, en particulier aux XVII^e et XVIII^e siècles, un appareil de représentations dont la langue française éprouve encore pas mal de peine à se dégager de nos jours. Les stéréotypes utilisés pour caractériser les peuples vont s'attacher aux langues. Et si l'on évoque toujours les propos, jamais authentifiés, de Charles-Quint, qui prétendait, selon des versions variables, s'adresser en italien aux femmes, en allemand à ses ennemis ou... à son cheval, aux amis en français et en espagnol à Dieu, le père jésuite, Dominique Bouhours, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1571) n'hésite pas à cautionner une typologie pour le moins superficielle :

Mais n'aviez-vous point aussi remarqué que, de toutes les prononciations, la nôtre est la plus naturelle et la plus unie. Les Chinois, et presque tous les peuples de l'Asie chantent, les Allemands ralentissent ; les Espagnols déclament, les Italiens soupirent, les Anglois sifflent. Il n'y a proprement que les François qui parlent (...) (p. 39).

C'est la chute qui frappe par son caractère péremptoire. Faut-il s'en étonner à une époque où s'édifie ce qu'Henri Meschonnic (1991, 153) qualifie de véritable « religion de la langue » ? Une équation sublime est en voie de constitution : la pureté, la clarté, l'universalité deviennent les traits constitutifs de ce qu'on se plaira à dénommer « le génie de la langue française ».

Le mythe de la pureté apparaît peut-être comme le plus obsédant depuis Malherbe et Vaugelas, dans la première moitié du XVII^e siècle. Cette idée, en totale opposition avec l'exubérance verbale du siècle précédent, se voit résumée brutalement en 1684, par l'académicien Faret, évoquant les fonctions de la compagnie (Brunot, III, 1, 34) :

(...) elles seroient de nettoyer la langue des ordures qu'elle avoit contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant (...)

Cette chasteté de la langue, pas très éloignée d'une certaine préciosité, se retrouve chez le Père Bouhours (1571, 44) qui rejette « toutes les expressions qui blessent la pudeur et qui salissent tant soit peu l'imagination ». Il ne rate pas l'occasion, au passage, de comparer avantageusement le français à d'autres langues, comme l'italien et l'espagnol qui, arrivés plus précocement à un degré de perfection, ne peuvent que déchoir, à l'inverse du français en train « de se purifier de plus en plus », n'hésitant pas à recourir à une comparaison d'une galanterie douteuse pour un homme de salon: « Ainsi les fruits avancés ne sont pas de bonne garde et les femmes vieillissent plutôt que les hommes ».

Cette exigence de pureté, qui ne faiblira pas au cours du temps (en témoigne le préface de la 6^e éd. [1835] du *Dictionnaire de l'Académie* qui parle de « quelque chose d'indécis et de cosmopolite » qu'introduisent trop d'idées étrangères dans une langue [Quemada, 1997, 329]), s'assortira parfois de connotations de plus en plus nationalistes, xénophobes, sinon racistes, ce qu'illustrent sans ambiguïté les propos de Remy de Gourmont (1905, 68) dans *l'Esthétique de la langue française* :

La beauté d'un mot est tout entière dans sa pureté, dans son originalité, dans sa race ; je veux le dire encore en achevant ce tableau des mauvaises mœurs de la langue française et des dangers où la jettent le servilisme, la crédulité et la défiance de soi-même.(...) Il n'est pas possible qu'une langue littérairement aussi vivante ait perdu sa vieille puissance verbale ; il suffira sans doute que l'on proscrive à l'avenir tout mot grec, tout mot anglais, toutes syllabes étrangères à l'idiome pour que, convaincu par la nécessité, le français retrouve sa virilité, son orgueil et même son insolence. Il vaut mieux, à tout prendre, renoncer à l'expression d'une idée que de la formuler en patois.

Et il poursuit par une prémonition aussi désenchantée que méprisante:

Un patois européen sera peut-être la conséquence inévitable d'un état d'esprit européen (...).

De l'obsession à la paranoïa linguistique, il n'y a qu'un pas aisé à franchir. Au XX^e siècle, avec la phobie du franglais, Etienne le franchira hardiment en déclenchant dans les années cinquante, une grande campagne dont les soubassements idéologiques et l'aversion pour la culture anglo-américaine étaient patents. Pierre Trescases (1982, 126) a bien analysé cette polémique où « le nationalisme linguistique a l'avantage de pouvoir combiner nationalisme et purisme ». Cette veine donnera naissance à une litanie d'opuscules dénonçant l'invasion étrangère, sans parler des ambiguïtés du débat autour de la loi Toubon. À titre d'exemple, un ouvrage publié en 1993, *Et si on parlait français*, dû à Alfred Gilder, rassemble à lui seul un florilège de clichés et d'imprécations en tout genre. Cela va, par exemple, du « bon vocabulaire français, cette matière riche à l'infini, alchimiquement pure (p. 158) », à l'inverse de « la déferlante (qui) ne fait que croître et enlaidir. Notre langue est parasitée, polluée, souillée par trois à cinq mille "franglaiseris" » (p. 67). La solution : un « patriotisme langagier » (titre du chapitre XX), à l'heure où notre pays va se dissoudre dans un grand ensemble anonyme « maastrichtien » (p. 160) ! Il ne manque plus que l'appel à Jeanne d'Arc ! Le plus étonnant n'est-il pas de voir un tel ouvrage publié par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et préfacé (non sans quelque embarras) par un linguiste, professeur au Collège de France, Claude Hagège.

Moins redoutables peut-être, mais tout aussi prégnants, les mythes de la clarté et de l'universalité du français sont omniprésents depuis l'époque classique, et surtout le XVII^e siècle. Le Père Bouhours (1571, 38), toujours lui, considèrerait que « la langue française est peut-être la seule qui suive exactement l'ordre naturel, et qui exprime des pensées en la manière qu'elles naissent dans l'esprit », et si les femmes parlent si bien en France, c'est « parce

qu'elles parlent naturellement et sans nulle étude (p. 39) ». Développant cette idée déjà chère à Vaugelas, sur le naturel du langage féminin, Bouhours précise : « Cette naïveté, qui est le propre caractère de notre langue, est accompagnée d'une certaine clarté que les autres langues n'ont point (p. 39-40). »

Un siècle plus tard, dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* Rivarol (1784, 112-113) fera écho à cette conception dans une phrase élevée depuis au rang d'aphorisme, « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français », la suite, généralement peu citée, manifestant un mépris certain : « (...) ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin ». Rivarol justifie cette supériorité du français par des qualités intrinsèques, qu'en bon héritier des grammairiens port-royalistes, il voit dans l'ordre et la construction de la phrase :

Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action et enfin l'*objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun.

Logique avec lui-même, il en conclut que « la syntaxe française est incorruptible ».

Ce discours, rédigé dans un style remarquablement efficace, engendrera une masse d'écrits qui célébreront, sans la moindre réserve, une grande illusion qui berce encore pas mal de nos contemporains, comme le note ironiquement H. Meschonnic (1997, 174), de Michel Serres à Maurice Druon, qui n'hésite pas à répéter dans ses ouvrages que « bien employée, (la langue française) est la langue avec laquelle l'homme ne peut tromper l'homme ». Inquiétante méprise qui, depuis Rivarol, ne cesse de confondre l'effet et la cause. Avec Saussure, la linguistique a distingué soigneusement la langue des faits de parole, soit le système, par rapport à tous les effets que le discours peut en tirer. Comme le rappelle pertinemment Marie Dollé (2001, 59), dans un tout récent ouvrage sur *l'Imaginaire des langues*, il suffit de vouloir écrire trois lignes pour se rendre compte que la clarté du français est un mythe. Cette clarté

est issue d'une certaine image de la langue, d'un choix esthétique d'écrivains qui ont cultivé cette qualité de façon accomplie à travers leur œuvre, surtout à l'époque classique. André Martinet (1969, 64), dans *Le français sans fard*, n'a aucune peine à mettre à mal ce stéréotype :

Du point de vue de la structure même de la langue, la chose n'a aucun sens : dans cette langue du calenbour, les sources de la confusion foisonnent et l'on ne saurait dire que le français est clair qu'en décrétant que ce qui n'est pas clair n'est pas français.

Pour ce linguiste, ce n'est pas la langue des Philosophes des Lumières qui était claire en elle-même, « mais bien les idées qu'ils développaient et la façon dont ils usaient de la langue à cette fin ».

Ne perdons pas de vue cependant l'universalité qui est au cœur du discours de Rivarol. Peut-être l'aura-t-on perçu, cette universalité découle selon lui, tout naturellement d'une clarté justifiée par l'ordre naturel du langage humain, qu'incarne parfaitement le français. Toutefois, le bilan politico-linguistique qu'il dresse du règne de Louis XIV permet de douter du caractère naturel de cette universalité :

(...) notre langue domine comme lui dans tous les traités, et, quand il cessa de dicter des lois, elle garda si bien l'empire qu'elle avait acquis que ce fut dans cette même langue, organe de son ancien despotisme, que ce prince fut humilié vers la fin de ses jours (p. 107).

Allusion voilée au traité de Rastatt (1714), qui consacra le français comme langue diplomatique internationale, mais où la France se vit amputée d'un certain nombre de territoires, dans un traité rédigé en français et non en latin, contrairement à la tradition impériale.

À la fin du XVII^e siècle, le Père Bouhours (1571, 27-28) déjà, se plaît à constater que le peuple flamaand « apprend notre langue

presque aussi tost que la sienne, comme par un instinct secret qui l'avertit malgré luy, qu'il doit un jour obéir au Roy de France comme à son légitime maistre ». Sans coup férir, le père jésuite passe d'une causalité externe (« les langues suivent d'ordinaire la fortune et la réputation des Princes ») à une causalité interne (« la perfection de la langue française devrait lui mériter de devenir la langue de tous les peuples du monde »). En 1694, lucidité ou flatterie, les Académiciens, dédiant leur dictionnaire au roi, mettent la politique au premier rang, avant le génie (Quemada, 1997, 24) :

La supériorité de votre puissance l'a desja rendue la langue dominante de la plus belle partie du monde. Tandis que nous nous appliquons à l'embellir, vos armes victorieuses la font passer chez les Etrangers, nous leur en facilitons l'intelligence par nostre travail, et vous la leur rendez nécessaire par vos Conquestes ; (...) si enfin elle tient le premier rang entre les langues vivantes, elle doit moins une si haute destinée à sa beauté naturelle qu'au rang que vous tenez entre les Rois et les Héros.

Cinq ans seulement avant la Révolution, Rivarol en arrive ainsi à défendre une vision élitiste assez remarquable : reprochant à l'Italie de s'être inutilement préoccupée d'ennoblir ses dialectes, il se félicite qu'en France les patois soient abandonnés aux provinces, précisant cyniquement que « c'est sur eux que le petit peuple exerce ses caprices, tandis que la langue nationale est hors de ses atteintes (p. 86) ». Il ne croit pas si bien dire : la langue française « universelle » a atteint, en Europe, une élite intellectuelle ou aristocratique, mais ne concerne pas une grande part de la population française qui l'ignore encore au seuil de la Révolution. En 1794, le rapport de l'abbé Grégoire ainsi que la préoccupation constante de la Convention pour la diffusion de la langue de la République, en témoignent suffisamment.

Ainsi, la mythologie du génie de la langue française, qui s'échafaude en dépit de nombreuses contradictions, n'apparaît plus que comme un produit de l'imaginaire, une représentation, toutefois encore assez forte de nos jours, pour alimenter un purisme passiste à la recherche d'un paradis perdu de la langue. L'amour de la

langue peut-il se payer au prix d'une dérive qui ne voit dans celle des autres que marques d'infériorité, taches ou souillures ?

BIBLIOGRAPHIE

- BOUHOURS (Dominique), *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, A. Colin, 1962 (1^{re} éd. 1671).
- BRUNOT (Ferdinand), *Histoire de la langue française*, Paris, A. Colin, 1966, t. III, 1, p. 34.
- CALVET (Louis-Jean), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987.
- DEMAIZIÈRE (Colette), « Les réflexions étymologiques d'Henri Estienne (...) », dans P. CHAMBON - G. LÜDI (éds), *Discours étymologiques*, Tübingen, Niemeyer, 1991, p. 201-210.
- DOLLE (Marie), *L'imaginaire des langues*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- DROIXHE (Daniel), « Langues mères, vierges folles », dans *Le genre humain*, mars 1990, p. 141-148.
- ESTIENNE (Henri), *La précellence du langage français*, Paris, A. Colin, 1896 (1^{re} éd. 1579).
- GILDER (Alfred), *Et si l'on parlait français ?*, Paris, Le cherche-midi, 1993.
- GOURMONT (Remy DE), *Esthétique de la langue française*, Paris, Mercure de France, 1955 (éd. revue et augmentée, 1905).
- MARTINET (André), *Le français sans fard*, Paris, PUF, 1969.
- MESCHONNIC (Henri), *De la langue française*, Paris, Hachette, 1997.
- POLIAKOV (Léon), « Rêves d'origine et folie des grandeurs », dans *Le genre humain*, mars 1990, p. 9-24.
- QUÉMADA (Bernard), (éd.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française, 1694-1992*, Paris, Champion, 1997.
- RIVAROL, *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, Belfond, 1966 (1^{re} éd. 1784).
- TRESCASES (Pierre), *Le français vingt ans après*, Montréal, Guérin, 1982.